

# Bulletin d'information de la section Retraités et Préretraités Du P.A.H. et du G.P.M.H.

Comité de rédaction : P. Deshayes - D. Carpentier - A. Leleu

## Edito

Camarades,

En ce début d'année 2012, j'aimerais souhaiter à ceux qui n'ont pas pu venir à l'assemblée générale statutaire, une bonne année. Je voudrais également en profiter pour remercier les retraités et les préretraités qui viennent de plus en plus nombreux aux réunions mensuelles pour débattre dans un esprit constructif, les idées, les orientations sur les sujets abordés : l'avenir de notre mutuelle, la situation de notre port avec tous les changements intervenus lors de l'année 2011, les conditions de travail de nos camarades actifs et autres sujets tout aussi importants.

L'histoire de notre établissement et de notre port a toujours été notre patrimoine et il est impératif de le préserver. Nous, Retraités et préretraités, nous restons les garants de cette histoire, de nos luttes pour les acquis sociaux tout en se tournant vers l'avenir et en restant au fait de l'actualité de notre port et de son devenir aux côtés de nos camarades actifs et en venant nombreux aux réunions mensuelles.

A bientôt, donc à la prochaine réunion, le premier jeudi du mois de mars !!

Patrick DESHAYES

## Sommaire :

- Edito
- Développement durable humain
- Internet, c'est plus facile
- Bonne année, bonne santé !!
- La TVA Sociale
- Procès ADN
- Fondation Abbé Pierre

## Avec Internet, c'est plus facile !!

Afin de pouvoir vous donner un maximum d'informations, nous invitons les retraités et préretraités à communiquer leur adresse e-mail à l'équipe de rédaction de ce bulletin d'information. Déposez cette adresse lors d'une prochaine visite au bureau syndical ou envoyez un message par le biais de votre boîte personnel, afin qu'elle soit récupérée par Elisa.

## développement humain durable

Depuis 2009, la CGT a élaboré et placé au cœur de sa démarche la notion de « développement humain durable » qui suppose de rompre avec les logiques de rentabilité financière et d'opérer une meilleure répartition des richesses par de profondes transformations économiques, sociales, environnementales et culturelles. Engagée dans l'action syndicale internationale, au sein de la Confédération Syndicale Internationale (CSI - ITUC) et de la Confédération Européenne des Syndicats (CES - ETUC), la CGT est présente lors des conférences de l'ONU sur le changement climatique.

**Bonne année, Bonne Santé !** C'est ainsi qu'un très grand nombre d'entre nous présentent leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Cette simple formule de politesse, laisse depuis quelques années le quidam interrogatif. Alors que durant des décennies, les Françaises et les Français ont pu enregistrer de nombreuses avancées en termes de santé, mais ils ont l'impression que le droit à une santé de qualité, gratuite pour tous, est tout simplement remis en cause. La première de ces raisons est sans aucun doute possible, de considérer la santé comme un service comme un autre, par nature coûteux, et devant obligatoirement être maîtrisé selon l'unique mécanique comptable. Derrière évidemment, sous-jacente, l'idée politique majeure du libéralisme : **dépenser moins pour les services publics**. Une autre orientation a donc été donnée à grand renfort de pédagogie : il faut économiser pour permettre de conserver une santé de qualité. Fermeture des petits hôpitaux et des maternités jugées trop petites, réductions des crédits affectés, diminutions des remboursements, des durées de séjour, du nombre de places par services... La réalité de ces orientations est chaque jour un peu plus palpable. Oh bien sûr, pas à Neuilly-sur-Seine, Cannes, les beaux arrondissements de Paris... où les habitants ont les moyens de compenser les manques du service public par un service payant, mais au cœur de la France qui travaille de plus en plus pour gagner toujours moins, **quand elle a un emploi**. Les mutuelles ayant dû augmenter leurs tarifs (par obligation), de nombreux salariés ou citoyens ont tout simplement décidé de ne plus souscrire. N'étant plus couverts par une complémentaire, de trop nombreux habitants de notre pays retardent sans cesse leur recours à la médecine. Une telle attitude n'est pas sans conséquence pour la santé. Ajoutons que les plus faibles, dont les enfants, sont les premières victimes de cette évolution négative de la société. Pas sûr que cette évolution soit particulièrement positive. Une autre raison du changement d'appréciation des Français quant à la santé, est le sentiment qu'ils éprouvent, quand ils sont usagers d'un service de santé. Ils sont alors confrontés à des personnels particulièrement dévoués, mais fatigués, disposant de moins en moins de moyens. Des personnels qui, lorsqu'ils s'expriment (jamais au travail), font état de situations toujours plus difficiles : des centaines d'heures supplémentaires effectuées : non récupérables, non payées par manque de moyens. Des salaires de misère, comme cette aide soignante qui malgré ses cinq années d'ancienneté ne percevrait même pas le smic, si une prime exceptionnelle ne lui était pas attribuée (c'est particulièrement vrai à l'hôpital public). Dernière raison évoquée dans ce bref propos, le sentiment très fort d'un laisser-aller des pouvoirs publics quant au règlement des problèmes de l'offre médicale. Pour parler simple, un médecin ou un spécialiste pour qui en a besoin. Ainsi, si nous disposions du même nombre de médecins que dans les beaux quartiers, de nombreux décès seraient évités. Vous ne trouvez pas cette réalité, particulièrement horrible ? **S'il fallait une raison supplémentaire de vouloir le changement, alors vous l'avez, il est en effet grand temps de changer la donne.**

## Pour ses vœux de bonne année, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une TVA sociale.

### Qu'est-ce que la TVA sociale ?

Cet impôt n'a de social que le nom. Son principe est simple : il consiste à baisser les cotisations sociales, payées par les entreprises et les salariés pour financer la Sécurité sociale. Et à augmenter la TVA, la taxe sur la valeur ajoutée, dont s'acquittent les consommateurs lors d'un achat.

L'objectif du gouvernement : alléger le coût du travail pour les entreprises produisant en France, tout en maintenant le même niveau de financement pour la Sécurité sociale. Les entreprises sont censées répercuter cet allègement en baissant leurs prix. Ce qui compenserait la hausse de la taxe pour le consommateur.

**Conséquence** : les prix ne devraient augmenter que pour les produits importés, les fabricants étrangers ne bénéficiant pas de cet allègement de charges. Plus compétitives, les entreprises implantées en France y gagneraient. **En théorie.**

### A qui profiterait la TVA sociale ?

Aux entreprises. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Medef, syndicat patronal, la défend avec ferveur. Le risque est d'ailleurs qu'elles en profitent trop, en ne répercutant pas totalement la baisse des cotisations sociales sur leurs prix. En favorisant les entreprises produisant en France, la mesure semble favoriser l'activité sur le territoire. Cependant, le coût du travail, ou la fiscalité, n'est pas le seul critère pour le choix d'une localisation de la production. Comme il n'y a plus de production française dans de nombreux secteurs, faute d'alternative, le consommateur sera ainsi obligé de consommer le produit importé et **majoré**.

### Qui seraient les plus pénalisés par la TVA sociale ?

Bien que la TVA touche l'ensemble des consommateurs de la même manière, les plus bas revenus seraient les plus touchés par cette mesure, car 10% des revenus les plus bas acquittent 11,5% de la TVA, et les 10% les plus élevés n'en supportent que 5,2%. Cette mesure est largement impopulaire car augmenter la TVA ne peut pas être social. **Pour Bernard Thibault et la CGT**, « c'est une arnaque particulièrement inégalitaire », « Le poids de la TVA est beaucoup plus important pour un smicard ou un retraité que pour celui qui gagne 10 000 ou 100 000 euros par mois. Le Gouvernement doit donc s'attendre à de vives réactions de la part des partenaires sociaux.

## Procès ADN : Xavier Mathieu, militant syndicaliste CGT risque 1000 à 1500 euros d'amende

Drapeaux au vent, sono branchée devant le tribunal, valise effrénée de journalistes : rien ne manquait, mercredi 4 janvier à la cour d'appel d'Amiens, au tableau d'un parfait procès politique en période électorale. Xavier Mathieu, militant CGT de l'ancienne usine Continental de Clairoux (Oise), délocalisée en 2009, condamné en février 2010 pour le « saccage » de la sous-préfecture de Compiègne, comparaisait en appel pour « refus de se soumettre à un prélèvement d'ADN ». Relaxé en première instance le 28 juin dernier, il était jugé de nouveau après l'appel du parquet.

Dans une salle d'audience comble, le procureur, impassible, requiert entre 1000 et 1500 euros d'amende contre le syndicaliste. Il somme le juge d'appliquer une

loi « imperméable à toute forme de choix discrétionnaire », car elle est rédigée « à l'indicatif présent ». Une interprétation qui sera longuement contestée par l'avocate de la défense, qui appelle Charles Hoareau à témoigner. Ce militant CGT des Bouches-du-Rhône avait refusé en 2004 de donner son ADN sans être poursuivi, car le délit pour lequel il était poursuivi s'inscrivait dans son action syndicale. La défense refait le procès du fichage ADN, que Nicolas Sarkozy a élargi au fil des lois aux suspects d'une grande partie des infractions pénales, délits financiers mis à part. C'est la cinquième comparution d'un militant pour refus de donner son ADN au fichier.

## Fondation Abbé Pierre : le mal-logement s'aggrave

Le nouveau rapport annuel sur l'état du mal-logement en France de la fondation Abbé Pierre, publié le 1er février, rend compte d'une situation qui s'aggrave d'année en année. Les populations les plus défavorisées ne sont plus les seules concernées.

En vingt ans d'existence, la fondation Abbé Pierre n'avait jamais fait état d'une situation de mal-logement aussi dégradée. Son 17e rapport annuel, publié mercredi 1er février, dévoile des chiffres alarmants : 10 millions de français sont touchés de près ou de loin par la crise du logement, dont 3,6 millions mal logés. Ces chiffres sont le reflet d'une situation qui empire depuis une dizaine d'années, à la faveur de l'évolution à la hausse des prix de l'immobilier et d'une crise financière qui a eu un effet accélérateur. Le mal-logement touche aujourd'hui les classes moyennes ou intermédiaires, autrefois préservées, et désormais « trop riches pour bénéficier d'aides ou d'un logement social, mais trop pauvres pour supporter sans dommage le coût d'un logement privé ».

L'absence de logement personnel et les mauvaises conditions d'habitat ne sont donc plus les seules problématiques en jeu. Elle se sont élargies aux difficultés d'accès et de maintien au logement ainsi qu'au blocage de la mobilité résidentielle. Les ménages, fragilisés par la crise, se retrouvent dans l'obligation de réduire leurs dépenses de santé ou d'alimentation pour continuer à se loger. Selon la fondation, « un

problème du logement n'est plus seulement une question de logement » mais un problème de société, révélateur des inégalités et frein à l'ascension sociale. Le rapport de l'organisation pointe du doigt la responsabilité de l'Etat, qui croit à tort aux « vertus régulatrices du marché ». Cette « croyance excessive » a au contraire favorisé la flambée des prix de l'immobilier et des loyers, dont l'encadrement est désormais plus que nécessaire. Le rapport regrette également que l'action du gouvernement se concentre sur les plus défavorisés, laissant le soin aux collectivités locales de prendre en charge le reste de la population, mais sans leur en donner les moyens nécessaires. Le logement entre progressivement dans les programmes des candidats à la présidentielle. Mais pas assez, selon Christophe Robert, délégué général adjoint de la fondation Abbé Pierre, pour qui « la volonté politique manque ». En cette année électorale, la fondation a voulu frapper fort et accompagne son rapport d'un « contrat social pour une nouvelle politique de logement » destiné aux candidats où ils pourront retrouver toute une série de propositions. Alors que le logement figure, avec l'emploi, parmi les préoccupations majeures des Français, les candidats à la présidentielle sont encouragés à signer le document et à s'engager à mettre en œuvre ces propositions s'ils sont élus.

Retrouvez-nous sur INTERNET sur le site CGT-GPMH dans la rubrique « retraités »

**La prochaine réunion de la section Retraités et Préretraités du PAH et du GPMH, aura lieu dans les locaux du syndicat, le jeudi 1er mars 2012, de 9h à 12 h.**